

PREPARATION RENTREE 2025 - 2026
CALENDRIER MOUVEMENT DES MAÎTRES PREMIER DEGRE

IAC 1 04.12.24 12H	par Visioconférence - Harmonisation des calendriers CDE d'Aquitaine
Du 13 janvier 2025 Au 10 février 2025	MUTATION INTER DIOCESAINE (voir affichage dans établissements) Date limite de réception de la fiche de demande de participation au mouvement du Lot-et-Garonne des candidats des autres départements : fiche de mutation inter diocèse .
Du 13 janvier Au 10 février 2025 Intention de mutation	Tous les Enseignants lisent et signent le Tableau Mise en Mouvement . (postes V, SV, protégés) <ul style="list-style-type: none"> - Pour demander ou renouveler une mise en disponibilité ou faire valoir ses droits à la retraite : courrier à la DSDEN et copie à la CDE/DDEC - Pour une demande de réintégration : courrier à la DSDEN et copie à la CDE/DDEC - Pour une demande de Temps Partiel Autorisé ou de Temps Partiel de Droit : imprimé de la DSDEN et copie à la CDE/DDEC
Déclaration des postes par les CE : Du 10.02.25 au 17.02.25	Sur l'application académique Saisie des postes SV et V du 10.02.25 au 17.02.25 COPIE des TABLEAUX Mise en Mouvement à envoyer à la DDEC47
Lundi 17 février 2025	Date limite de déclaration pour les chefs d'établissement des emplois vacants et susceptibles de l'être sur l'application académique mise à leur disposition par l'IA24 et copie écran impérative à renvoyer à la C.D.E. DDEC47. Saisie des postes V et SV sur l'application académique : https://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv/
CDE prép. 18.03.25 18H	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparation de l'IAC du 19 mars (nombre de postes à réserver) ▶ CDE : Réservation des emplois stagiaires, réservation du nombre de postes pour les C1, C2 : Identification des supports / Codification des demandes
IAC 2 19.03.25 12H VISIO	IAC - Instance Académique de Coordination des CDE : <ul style="list-style-type: none"> - Répartition des emplois stagiaires (nombre de supports à réserver par département) - Répartition des C dans chaque département
Lundi 24 mars 2025	PUBLICATION de la liste des emplois vacants et susceptibles d'être vacants : Sur le site de la DDEC47 et sur le site de la DSDEN24 et par affichage dans tous les établissements
Du lundi 24.03.25 au vendredi 04.04.25 17h VOIR CONSIGNES SITE DSDEN24	Après examen des emplois publiés, <u>chaque candidat</u> effectue les démarches suivantes : Pour l'Académie Inscription au mouvement avec son identifiant NUMEN attribué par l'Education Nationale et saisie des vœux directement sur le site DSDEN 24 : https://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv/ Pour la CDE : Copie écran de la saisie des vœux à envoyer à la CDE-DDEC47 ATTENTION : si le candidat ne donne pas suite à sa demande de mutation, il doit en informer par écrit son Chef d'établissement et en copie la CDE DDEC47 et le pôle de gestion de la DSDEN 24

CDE 1 15.04.25 18H DDEC47	La CDE classe les demandes en fonction des priorités et de l'ancienneté, traite les pertes horaires. A2 à B1 Envoi des fiches "Avis" aux CE.
CDE 2 05.05.25 18H DDEC47	Date limite de retour des Avis des chefs d'établissement à la CDE DDEC au moyen de la FICHE CE des AVIS avant 17H. 18h : Commission Diocésaine de l'Emploi. Etude des avis des chefs d'établissement. B3 et réservation supports C Nouvelles propositions de nominations. Envoi des fiches "Avis" aux CE.
CDE 3 13.05.25 18H DDEC47	Date de retour des Avis des chefs d'établissement à la CDE DDEC au moyen de la FICHE CE des AVIS, avant 17H. 18h : Commission Diocésaine de l'Emploi : B4 à C // Préparation IAC // Envoi des réservations berceaux et PES en plus ou moins au Président de l'IAC
CDE 4 22.05.25 18H DDEC47	Ajustement si besoin Préparation CCMI
IAC 3 27.05.25 17H30 VISIO	IAC - Classement C // Répartition des C1 En VISIO
Clôture des AVIS des CE Du 02.06.25 au 06.06.25	Le Chef d'établissement en accord avec la proposition de candidature de la CDE, communique à la DSDEN 24 l'avis favorable 1 pour chacun des postes : Date limite de réception de candidature avec l'Avis des chefs d'établissement sur l'application académique mise à leur disposition par l'IA24 et copie écran impérative à renvoyer à la C.D.E. DDEC47. L'enseignant prend contact avec les établissements choisis
25.06.25	CCMI: Commission Mixte Inter départementale
26.06.25	DSDEN24 : Publication des résultats de la CCMD/CCMI
CDE 5 01.07.25 18h DDEC47	CDE : Affectation lauréats concours D1, D2 et D3 en établissement Préparation IAC
IAC 4 02.07.25 11H30 VISIO	IAC N°4: Répartition des lauréats concours D1, D2 et D3 en diocèse.
CDE 6 02.07.25 14H DDEC47	CDE : Ajustement affectation des Suppléants CDI
CDE 7 10.07.25 9H30 DDEC 47	SUPPLEANTS
Groupe Académique 09.07.25	Nomination des maîtres stagiaires et situations provisoires
CDE 8 Bilan Octobre 2025	CDE : Réunion bilan du mouvement de l'emploi

ec enseignement
catholique

Direction diocésaine
du Lot-et-Garonne

